

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

19 JUIN 2023

MAISON D'ACCUEIL TEMPORAIRE : PREMIER BILAN

Après 6 mois de fonctionnement, la Maison d'Accueil Temporaire, gérée par le CIAS du Marsan, affiche des taux d'occupation satisfaisants, tant sur la partie hébergement temporaire que sur l'accueil de jour.

Première structure de ce type sur le territoire, la MAT s'adresse aux personnes âgées de 60 ans et plus, vivant à domicile, en perte d'autonomie physique et/ou présentant une pathologie de type Alzheimer ou apparentée, aux personnes en situation de handicap vivant à domicile, ainsi qu'aux personnes autonomes isolées.

Elle répond à un double objectif : préserver l'autonomie des personnes accueillies tout en offrant une solution de répit aux aidants. Composée de deux unités, l'hébergement temporaire et l'accueil de jour, la Maison d'Accueil Temporaire se veut être un espace de vie familial et rassurant.

Un premier bilan satisfaisant

Doté d'une capacité de 10 places, l'accueil de jour, transféré de l'EHPAD Saint-Pierre depuis décembre, prend en charge 27 personnes par mois en moyenne, pour un taux d'occupation de 60%. Pour autant, les inscriptions sont bien supérieures, avec un taux moyen de 76,6%, mais l'unité fait face à des désistements de dernière minute (hospitalisation...). Depuis début mai, l'accueil de jour voit son activité augmenter.

La partie hébergement temporaire comprend quant à elle 17 chambres individuelles pour des séjours compris entre 4 et 90 jours par an, consécutifs ou non. Depuis son ouverture début janvier, 17 personnes sont prises en charge en moyenne par mois, pour un taux d'occupation de 43%. Avec le prochain recrutement d'un infirmier diplômé d'État, ce taux d'occupation augmentera

nécessairement. Des séjours de personnes récemment accueillies sont d'ores et déjà programmés jusqu'à la fin de l'année.

2 places d'accueil temporaire d'urgence

Pour répondre à des situations d'urgence médico-sociale, depuis le mois de mai, 2 places d'accueil temporaire d'urgence sont disponibles sur les 17 places que comprend l'unité, pour une durée d'hébergement de 15 jours renouvelable une fois, avant un retour à domicile ou une orientation en EHPAD. Ce dispositif permet à la MAT de pouvoir recruter un infirmier diplômé d'État avec pour objectif d'étoffer les prises en charge des personnes accueillies.

Autre recrutement au CIAS du Marsan, avec l'arrivée d'une nouvelle directrice du Pôle Hébergement, qui regroupe la MAT et les EHPAD du Marsan, Mauléon et Saint-Pierre, Céline Perroy Renaud, auparavant directrice des soins sur des fonctions de directrice d'EHPAD en Bourgogne-Franche-Comté.

Plus d'infos :

Maison d'Accueil Temporaire

1 avenue Henri Lacoste à Mont de Marsan

mat.cias@cias-montdemarsan-agglo.fr | 05 58 51 35 57



montdemarsan-agglo.fr

Contact presse : Julie Font
julie.font@montdemarsan-agglo.fr
05 58 51 85 92 • 06 12 23 18 55